

BIERSCHENK (Thomas),
OLIVIER DE SARDAN (Jean-Pierre) (dir.)
*LES POUVOIRS AU VILLAGE. Le Bénin rural entre
démocratisation et décentralisation*
Paris, Karthala, 1998, 296 pages.

LE POINT DE VUE DE RICHARD BANÉGAS

Fruit de minutieuses enquêtes conduites en milieu rural par de jeunes chercheurs béninois¹, le livre dirigé par Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan est un ouvrage précieux pour qui s'intéresse aux processus de démocratisation des espaces publics africains. Travail monographique et comparatiste à la fois (cinq terroirs différents ont été choisis comme sites de recherche), fondé sur une méthodologie d'enquête innovante (procédure dite ECRIS, d'« enquête collective rapide d'intensification des conflits et des groupes stratégiques », explicitée en annexe), *Les Pouvoirs au village* propose une lecture alternative – rurale et « par le bas » – aux analyses des transitions politiques généralement marquées par un double biais, élitiste et urbain. S'interrogeant sur les effets sociopolitiques de la démocratie à l'échelle locale, l'ouvrage a le grand mérite de les inscrire dans la longue durée de la formation de l'État et, surtout, dans l'historicité propre de chaque terroir : contre les approches globalisantes de la greffe du pluralisme, les cinq études de cas présentées ici soulignent avec finesse que la domestication de la modernité démocratique s'opère de fort diverses manières, selon les trajectoires et les cultures politiques propres à chaque village ou chaque région. Un des résultats majeurs de ces enquêtes est effectivement de mettre en évidence une autonomie relative des arènes politiques

villageoises au regard des grands changements nationaux, voire une déconnexion des temporalités locales et nationales. À la lecture passionnante des luttes de pouvoir à Founougo, Pèrèrè, Gbanlin, Djoïtin ou Ahouanonzoun, on constate d'une part que « les périodisations de l'histoire locale correspondent peu aux grandes césures de l'histoire nationale » (p. 36), et d'autre part que les bouleversements de l'espace public villageois s'inscrivent dans une dynamique de moyen terme, liée à des transformations socio-économiques qui ne sont pas tout à fait synchrones avec l'agenda officiel du Renouveau démocratique. Celui-ci s'est greffé sur divers mouvements sociaux engagés dès le milieu des années 80 – tels que la reconversion agricole des « déflatés » de la fonction publique, le retour au village des jeunes diplômés sans emploi, le développement du secteur associatif ou coopératif, l'implantation et la diffusion rapide de nouvelles Églises (Union de la renaissance de l'homme en Christ, Christianisme céleste) – qui ont bouleversé les équilibres jusqu'alors en vigueur. « Nombre de phénomènes que l'on considère comme étant des conséquences de la démocratisation au Bénin en sont plutôt dans une certaine mesure des causes », estiment les auteurs, au point qu'ils considèrent, abusivement selon moi (voir *infra*), que « les années 1985/1986 (changement de cap du régime



Kérékou) paraissent à certains égards une césure plus importante [...] que celle de 1989 » (pp. 28-29).

Ces recherches effectuées en milieu rural montrent que les réformes enclenchées par le Renouveau démocratique ont produit une redistribution des cartes entre les divers acteurs et des bouleversements importants dans la structure élitaire locale. Néanmoins

« ON PEUT ALORS SE DEMANDER
S'IL N'EXISTE PAS, AU PLAN LOCAL,
UNE CORRÉLATION ÉTROITE ENTRE
LES DEGRÉS D'OUVERTURE
DÉMOCRATIQUE ET DE PRIVATISATION
DE L'ESPACE POLITIQUE. »

– c'est le deuxième résultat saillant des travaux –, il n'y pas eu substitution d'un pouvoir à un autre mais plutôt un « empilement » des instances de régulation, un « chevauchement » des institutions nouvelles et anciennes, comme en témoigne le cas du village d'Ahouannonzoun, remarquablement analysé par P.-Y. Le Meur. Autrement dit, les transitions politiques s'effectuent, dans les arènes locales, sur le mode de la sédimentation entre des strates de pouvoir accumulées à diverses époques, aboutissant à des espaces publics villageois « polycéphales ».

Des structures complexes en mille-feuilles, donc, porteuses de conflits, mais aussi propices à l'« *institution shopping* » et aux arrangements dans la gestion des différends. Il en résulte une fluidité politique structurelle, qui se manifeste par une négociation permanente des compétences et fait dire aux auteurs que l'histoire politique des villages se présente comme « une série de » compromis historiques « entre les centres de pouvoir déjà existants et les nouveaux qui viennent successivement s'y ajouter » (p. 30). En raison de cette tendance au *straddling*, on observe sur

chacun des sites de la recherche – troisième résultat important – que l'élite locale qui avait émergé sous Kérékou est parvenue, peu ou prou, à conserver (ou à reprendre) une large partie du pouvoir au prix de nouvelles alliances avec ses ennemis d'hier ou les acteurs émergents d'aujourd'hui. Le Renouveau démocratique semblait pourtant annoncer un bouleversement des rapports de force, les critères d'éligibilité (être alphabétisé) aux premiers scrutins locaux ayant favorisé la montée en puissance des jeunes instruits, déscolarisés ou diplômés sans emploi, qui ont acquis des positions de pouvoir importantes. À Gbanlin, par exemple, l'irruption des cadets sur la scène politique, portée par le vecteur ecclésial de l'Union de la renaissance de l'homme en Christ, a pris un tour spectaculaire. Mais ici comme ailleurs la révolution sociale démocratique est restée incomplète. Au sein des caisses locales de crédit agricole privatisées, des coopératives de production ou des conseils de village, les « évolués » – les jeunes lettrés notamment – sont certes redevenus majoritaires. Mais ils ont dû composer avec les élites (administratives ou paysannes) issues du régime révolutionnaire, qui ont su dans bien des cas se maintenir en place, et les autorités « néotraditionnelles », qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour se repositionner dans le nouveau champ politique.

Cet ouvrage a donc l'immense mérite de donner concrètement à voir comment, dans un contexte de transition, s'établissent des transactions collusives entre anciens et nouveaux acteurs dominants. S'arrêtant à l'analyse de leurs rapports conflictuels, il omet toutefois de souligner les « impurs bienfaits » (Hermet) de cette connivence – à l'échelle locale mais aussi nationale – qui explique en partie, selon moi, la consolidation « à pas de caméléon » du pluralisme au Bénin. Il a aussi le grand avantage de mettre en lumière certains des paradoxes de cette démocratisa-

tion réussie : dans son étude passionnante de Founougo (Nord), N. Bako-Arifari montre ainsi que « le Renouveau démocratique a paradoxalement servi à la capture du débat politique par un nombre plus restreint qu'avant d'acteurs politiques locaux » (p. 57), les femmes, les groupes minoritaires (Peuls, Zarma) et les populations d'origine servile (Gando) ayant perdu, avec la démocratie, les positions qu'ils avaient difficilement acquises sous le régime révolutionnaire. Ces résultats corroborent en partie mes propres recherches menées en milieu urbain, où l'on constate que la démocratisation va de pair avec une réaffirmation des inégalités et des rapports d'autorité, dans un contexte de « re-traditionalisation » de l'ordre social et politique. Mais cette analyse « positionnelle » du pouvoir local ne permet pas de saisir que, dans les imaginaires politiques, la démocratie est simultanément perçue comme un « régime d'irrespect » (« il n'y a plus d'aînés » car « les jeunes se lèvent en hommes »), bouleversant les matrices morales de la séniorité et les représentations de la légitimité qui lui sont associées.

Autre paradoxe : dans les phases de démocratisation qu'a connues le Bénin depuis les années 70, les études de cas semblent suggérer que la libéralisation se traduit par un mouvement contradictoire d'élargissement de l'arène politique et de « privatisation » de l'espace public, les lieux de discussion et de réunion se déplaçant symboliquement des locaux de l'administration locale (CRL) vers les domiciles personnels des notables. Le même phénomène étant observable à Gbanlin et Founougo, on peut alors se demander s'il n'existe pas, au plan local, une corrélation étroite entre les degrés d'ouverture démocratique et de privatisation de l'espace politique. L'hypothèse, en ce qui concerne la période du Renouveau démocratique, est renforcée par l'abandon des réunions publiques (plus ou moins obligatoires du temps de la

révolution) et par le fait que la mobilisation collective des villageois se déploie sur une échelle plus réduite (celle de la coopérative, du groupement de crédit, de l'ONG de femmes productrices d'huile de palme...) et autour d'enjeux plus spécifiques, souvent « privés ». Contre l'image hirschmanienne d'une relation inverse entre « bonheur privé » et « action publique² », ne faut-il pas alors considérer que l'apprentissage de la parole citoyenne et la « formation » d'un espace civique s'opèrent en priorité par un « retrait » des individus sur leurs intérêts privés, par l'affirmation d'une allégeance prioritaire à la sphère

« DOIT-ON CONCLURE
QUE "TOUT A CHANGÉ POUR
QUE RIEN NE CHANGE" DANS L'ESPACE
PUBLIC BÉNINOIS ? »

« domestique » (ou au groupe restreint, dans un contexte d'affirmation croissante de l'autochtonie) ?

Quoi qu'il en soit, une question majeure reste posée par cet ouvrage : au vu des résultats, doit-on conclure que « tout a changé pour que rien ne change » dans l'espace public béninois ? C'est l'impression que donnent les auteurs lorsqu'ils écrivent que « le Renouveau démocratique n'a jusqu'ici produit aucune innovation institutionnelle d'importance au niveau local » (p. 33), ou qu'il « apparaît avant tout comme une simple redistribution des rapports de force au sein de la classe politique béninoise » (p. 55). « Élément parmi d'autres du processus de formation de l'État » (p. 21), le processus de démocratisation post-Conférence nationale serait moins important que la césure du régime Kérékou, lequel aurait été le véritable instigateur du changement démocratique dans les campagnes. Il me semble qu'en tirant ces conclusions, T. Bier-schenk et J.-P. Olivier de Sardan sont victimes



de plusieurs effets d'optique qui occultent, derrière une apparente stabilité de l'élite, les profondes transformations sociales, politiques et culturelles qui s'opèrent au Bénin depuis le début des années 90.

Réalisées en 1993, les enquêtes souffrent, en premier lieu, d'un évident manque de recul temporel pour l'évaluation des effets de la démocratisation. Actualisées en 1999, elles auraient probablement conduit à d'autres conclusions. De manière plus générale, l'influence « démocratique » du régime révolutionnaire me paraît surévaluée : certes, la révolution a contribué à l'affirmation politique de catégories sociales subalternes ; elle a ébranlé la prééminence des « évolués » au

de l'espace public ; mais ces transformations n'ont pas renversé les rapports d'hégémonie au point que l'on puisse parler de véritable révolution sociale.

Dans ses appréciations de la démocratisation actuelle, cet ouvrage pâtit en second lieu d'un biais « localiste » qui conduit les auteurs, d'une part à parler de l'État comme d'une « boîte noire » alors que les rouages du pouvoir local sont finement analysés, d'autre part à relativiser de manière un peu abusive les effets des macrochangements sur les arènes villageoises. Toutes les études montrent certes que la structuration du champ politique local obéit à une logique autonome et reflète assez peu l'organisation du jeu partisan national. Mais chacune souligne aussi que les réformes politiques et économiques introduites après la Conférence nationale ont produit des bouleversements considérables dans l'espace public communal. Des groupes sociaux persécutés par le régime Kérékou pour leurs convictions religieuses ou leurs activités économiques (les « commerçants véreux », par exemple) ont acquis une nouvelle visibilité publique et conquis des postes de pouvoir. Les autorités coutumières ont profité des encouragements du régime Soglo pour s'affirmer politiquement en réinventant au besoin une « tradition » en phase avec l'air du temps démocratique. Saisissant l'opportunité de la dévaluation et, surtout, de la restructuration-privatisation des caisses de crédit agricole, les paysans ont pris leur revanche sur les fonctionnaires locaux et les « lettrés » qui, à la tête des anciennes structures, « avaient bouffé l'argent des paysans ».

De fait, le processus actuel de démocratisation se traduit par une diversification croissante des trajectoires d'ascension sociale et par l'émergence d'une multitude d'acteurs affirmant leur volonté de renégocier leur position dans l'espace public. Pour rendre compte de cette reconfiguration complexe, l'image de « l'empilement » des strates de pouvoir est

« POUR SAISIR LA SIGNIFICATION
DES CHANGEMENTS SOUS L'APPARENTE
STABILITÉ DES ÉLITES, IL FAUT AUSSI
ENVISAGER CES PROCESSUS SOUS
L'ANGLE DES IMAGINAIRES POLITIQUES. »

profit de nouvelles élites paysannes et redéfini les rapports de pouvoir entre les aînés et les cadets. Mais la « révolution sociale » kérékiste s'est elle aussi fondue dans les transactions collusives de la « révolution passive » postcoloniale : à Founougo, note d'ailleurs N. Bako, la « révolutionnarisation » a consisté pour l'essentiel en un simple déplacement de pouvoir au sein des familles influentes, les anciens ayant su dans bien des cas se faire remplacer par de proches parents. De même, à Gbanlin comme à Ahouannozoun, les anciennes catégories dominantes sont assez vite parvenues à circonscrire le pouvoir des jeunes ou des segments de lignage « inférieurs » promus par les mesures de 1974. Au total, on peut certes considérer que les innovations de la période kérékiste ont bouleversé les rapports de force entre catégories sociales et contribué à l'élargissement

parlante, mais elle ne rend pas suffisamment compte de la subtile redéfinition des lignes de chevauchement entre celles-ci, ni de l'évolution des pratiques de *straddling* qui accompagnent l'évolution des itinéraires d'accumulation, à l'interface du local, du national et de l'international.

Enfin, il faut relever une légère carence du livre qui tient à son orientation méthodologique : l'insuffisante prise en considération de l'évolution des représentations des acteurs locaux. L'« identification des conflits et des groupes stratégiques », tout comme l'analyse positionnelle privilégiée, ne suffit pas en effet. Pour saisir la signification des changements engagés depuis le début des années 90 sous l'apparente stabilité des élites, il faut aussi envisager ces processus sous l'angle des imaginaires politiques et s'intéresser à l'évolution des « matrices morales du pouvoir légitime », sous-jacente à la consolidation du pluralisme³. Ce faisant, il est possible d'observer, sous l'eau dormante de la révolution passive démocratique, des mutations décisives dans les régimes de subjectivité politique et « l'architecture intérieure de la vertu civique » (Lonsdale). La libéralisation de la parole publique, la mise en place de nouvelles institutions et, surtout, l'appropriation populaire du vote concurrentiel ont effectivement contribué à une transformation sensible des concep-

tions de la légitimité de nombre de citoyens béninois, en milieu urbain et rural. Bien qu'éminemment ambivalents, ces glissements qui s'opèrent dans les imaginaires du pouvoir ne sont pas négligeables et relativisent certaines conclusions de l'ouvrage, notamment l'idée que « les aspects formels de la démocratie [...] sont de peu de signification pour les populations rurales, ou ne représentent pour elles rien de nouveau » (p. 48). À ces quelques réserves près, *Les Pouvoirs au villages* constitue à mes yeux un apport considérable à la compréhension des mutations sociopolitiques engagées depuis le début des années 90 au sud du Sahara. Espérons que, à l'avenir, d'aussi riches démarches de recherche se multiplient dans d'autres pays du continent et mettent ainsi en lumière les diverses trajectoires de domestication de la modernité démocratique.

Richard Banégas

Université Paris-I-Sorbonne

1. N. Bako-Arifari, E. Wallace, C. Adjinaou et V. Gbesèmèlhan, auxquels s'est adjoint, sur un cinquième site, un chercheur français, P.-Y. Le Meur.

2. Voir A. Hirschman, *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard, 1983.

3. Voir R. Banégas, *La Démocratie « à pas de caméléon »*. *Transition et consolidation démocratique au Bénin*. Thèse de doctorat, IEP Paris, 1998 (à paraître chez Karthala fin 1999).

LE POINT DE VUE DE CÉDRIC MAYRARGUE

Cette recherche comparative menée en milieu rural béninois en 1993 a déjà donné lieu à la publication d'un très riche rapport, ainsi qu'à plusieurs monographies. L'ouvrage reprend les cinq études de cas qui forment le cœur du travail, enrichies d'une introduction qui synthétise les résultats de la recherche en cours en les situant dans les débats sur la démocratisation en Afrique.

Originellement conçue comme une étude des effets de la démocratisation en milieu rural béninois, cette recherche porte, plus largement, sur « les configurations du pouvoir dans les villages », sur « les arènes politiques locales en milieu rural » (p. 14). Les cinq études de cas, qui débouchent parfois sur des conclusions divergentes, sont toutes l'aboutissement d'un travail de grande qualité.



L'intérêt d'une telle étude est évident, quand on sait – et les auteurs le remarquent fort justement – que la majorité des textes produits sur la démocratisation s'intéresse plus au niveau national, au sommet de l'État, et est marquée par un « biais urbain ». Le premier intérêt de cette étude réside donc dans cette descente au village, cette fuite hors de Cotonou ou de Porto-Novo, afin de saisir les

« LA MÉTHODE D'ENQUÊTE
SUIVIE DANS CETTE RECHERCHE,
BAPTISÉE ECRIS, APPARAÎT
PARTICULIÈREMENT FÉCONDE. »

dynamiques qui affectent le milieu rural. On constate alors qu'il existe une vie politique locale, riche et complexe, plus ou moins autonome par rapport à la sphère politique nationale.

Le choix d'appréhender ces espaces à partir de la notion de conflit, centrale dans toute l'étude, est également judicieux. Loin de former des blocs unanimes ou consensuels, les sociétés villageoises étudiées ici sont effectivement marquées par des conflits et traversées par de nombreux clivages (lettrés/paysans, jeunes/vieux, adeptes du vodun/convertis de nouvelles Églises, etc.). La dynamique sociale y est « faite plutôt de contradictions diverses, de luttes, d'intrigues, d'ententes précieuses, de compromis et de conflit » (p. 102). Le village africain n'apparaît pas comme « une communauté unie par la tradition, cimentée par le consensus, organisée par une "vision du monde" partagée, et régie par une culture commune [...] ». Un village est une arène, traversée de conflits, où se confrontent divers "groupes stratégiques" » (p. 257).

La méthode d'enquête suivie dans cette recherche, baptisée ECRIS, apparaît particulièrement féconde en ce qu'elle repose d'une part sur des études de terrain approfondies

et d'autre part sur une alternance de phases de travail individuel et collectif. Chacun des cinq sites d'études est confié à un chercheur, qui va y résider plusieurs mois et réaliser un travail de type ethnographique. Cette recherche personnelle se double d'un travail d'équipe qui ne se réduit pas à une simple mise en commun des données. Entre l'enquête individuelle de repérage et le travail de terrain, une enquête collective est organisée sur l'ensemble des sites d'étude, avec tous les participants au projet. Des séminaires de mise en commun sont également prévus à différentes étapes du travail. Les études de terrain débouchent alors sur des monographies, qui permettent ensuite d'utiles comparaisons. Par ailleurs, il convient de noter que quatre des cinq études de cas sont l'œuvre de jeunes chercheurs béninois. Cet aspect mérite d'être relevé, d'abord parce que les études sur le processus démocratique réalisées par des Béninois sont presque inexistantes⁴, alors que les compétences locales en sciences sociales ne manquent pas. Ensuite, parce que les collaborateurs sont trop souvent réduits à une fonction de simple enquêteur ou d'assistant, ce qui n'a visiblement pas été le cas cette fois.

Il convient donc de saluer l'approche générale et la méthode retenue, tout comme l'ampleur du travail accompli par les chercheurs. Je discuterai ici de quelques aspects, sans débattre des résultats ou des analyses présentés dans cet ouvrage, en m'interrogeant d'abord sur la pertinence de l'utilisation des notions de décentralisation et de village, avant de faire trois remarques à propos de l'approche suivie.

L'ouvrage porte en effet comme sous-titre « Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation ». Peut-on pourtant parler aujourd'hui, et *a fortiori* à l'époque où les enquêtes de terrain ont été réalisées (1993), de décentralisation ? Sans cesse retardé pour des considérations politiques et partisans, l'exa-

men des projets de loi sur la décentralisation a commencé en 1997 et leur adoption a été laborieuse. La question du redécoupage territorial a généré d'intenses débats et le choix des nouvelles préfectures n'a pas encore été complètement effectué. Les élections locales qui auraient dû se tenir avant l'élection présidentielle de mars 1996 n'ont ainsi toujours pas été organisées, la priorité ayant été donnée au scrutin législatif du 30 mars dernier. Quoi qu'il en soit, aucune nouvelle institution locale ni aucune structure décentralisée de prise de décision n'ont encore vu le jour. Tout en partageant le scepticisme des auteurs quant aux conséquences attendues de la décentralisation (p. 50), il paraît trop tôt pour en juger des effets réels sur le terrain. La notion de village est également problématique. Les sites étudiés sont de dimensions variables, mais s'apparentent souvent plus à des bourgs, des petites villes regroupant des milliers d'habitants qu'à des villages, l'un d'entre eux ayant même le statut de sous-préfecture (Péréré). Si les deux tiers de la population vivent effectivement en milieu rural, tous ne résident pas pour autant dans des hameaux et sont par ailleurs en contact étroit avec la ville. La définition officielle des zones urbaines étant en effet très restrictive – seuls les habitants des communes urbaines de plus de 10 000 habitants sont considérés comme urbains –, il en résulte que le milieu rural n'est pas constitué que de villages. Le choix du terme village aurait mérité d'être explicité, car il ne s'applique pas de façon pertinente à tous les sites étudiés.

Trois concepts sont centraux dans la méthode de recherche proposée par T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan : conflits, arènes et groupes stratégiques. La réflexion est donc abordée tout au long du livre en termes de groupes : les jeunes, les paysans, les lettrés, les convertis de telle Église, les membres de tel lignage, etc. Il n'y a pas de place pour l'individu en tant que tel, qui se trouve d'abord

être le membre d'un groupe. Une telle lecture exclusive de la vie politique et des conflits villageois, ne se référant par exemple jamais aux stratégies individuelles, entraîne deux interrogations. Ces groupes sont-ils d'abord des blocs monolithiques ou bien sont-ils eux aussi traversés de conflits ? Autrement dit, existe-t-il, au-delà de la construction sociologique, une réelle identité de « déscolarisés », « convertis » ou « paysans » ? Les « jeunes » se pensent-ils effectivement comme « jeunes » avant tout ? Défendent-ils les mêmes intérêts ? Par ailleurs, un même individu peut appartenir à plusieurs groupes, par exemple être jeune, musulman et revenu au village. Comment cette pluralité des appartenances est-elle prise en compte dans une lecture en termes d'affrontements de groupes stratégiques ?

« PRIVILÉGIER UNE TELLE APPROCHE,
C'EST AUSSI FAIRE L'IMPASSE
SUR LES MOTIVATIONS QUI ANIMENT
LES ACTEURS SOCIAUX AINSI
QUE SUR LEURS REPRÉSENTATIONS. »

Privilégier une telle approche, c'est aussi faire l'impasse sur les motivations qui animent les acteurs sociaux ainsi que sur leurs représentations. Cette question me semble particulièrement essentielle lorsque l'on étudie les effets des changements politiques à la base. Un seul texte, celui de P. Y. Le Meur², dans ses dernières pages, avance des éléments sur les représentations de la démocratie qu'ont les populations étudiées. On n'en saura malheureusement pas plus sur les perceptions du Renouveau démocratique par les populations rurales, et l'on ne pourra établir de comparaison, faute d'avoir privilégié ce type de questionnement. Les villageois de Gbanlin perçoivent-ils les changements politiques comme ceux de Founougo ? Qu'est-ce que la démocratie signifie pour les paysans, les



convertis ou les lettrés ? Plus généralement, les représentations ou l'imaginaire politique ne constituent-ils pas des questionnements aussi pertinents pour mesurer les changements qui se sont produits depuis le début des années 90 ?

Enfin, les effets des mutations politiques na-

« QU'EST-CE QUE
LA DÉMOCRATIE SIGNIFIE POUR
LES PAYSANS, LES CONVERTIS
OU LES LETTRÉS ? »

tionales au niveau rural ne se réduisent pas à la politique locale. Les acteurs villageois participent "également à la vie politique du pays, comme le montrent, par exemple, les stratégies qu'ils mettent en place à la veille des consultations électorales ou leur forte participation à celles-ci. Sans discuter ici de la question de l'autonomie des arènes locales, il faut rappeler que les habitants des zones rurales sont aussi des citoyens de l'espace national. C'est pourquoi, montrer que les changements politiques ont eu peu de répercussions au niveau de la politique locale dans les villages – puisque telle est la conclusion de certaines des études – ne permet pas d'affirmer que la démocratie n'a eu aucun effet pour les villageois. Autrement dit, une étude des pouvoirs au village en période de changement politique est sensiblement différente de ce que serait une analyse des effets de la démocratisation sur les villageois.

Il était certainement trop tôt, en 1993, pour juger des conséquences des changements politiques nationaux dans les arènes locales, aussi les auteurs ont-ils eu raison d'inscrire leur recherche dans la longue durée. Les résultats des enquêtes seraient peut-être différents aujourd'hui, mais seul un retour sur le

terrain permettrait de l'affirmer. En revanche, un aspect évoqué dans cette étude a connu depuis des développements importants. Dans leur introduction, les auteurs insistent sur la faible importance des chefferies et des royaumes traditionnels ; l'offensive des chefs traditionnels n'aurait « connu globalement que des succès limités » (p. 34).

Pourtant, un réel processus de revitalisation, qui se produit également par réinvention de la tradition, voire par pure création, est en cours à travers tout le pays. Si ce retour des rois et des chefs n'a pas vraiment pris au niveau national, et ce malgré la volonté du Conseil national des rois de voir institutionnaliser son rôle, c'est bien au niveau local que les conséquences se sont révélées les plus importantes, et parfois les plus dramatiques. Parallèlement à cette exacerbation de la question des pouvoirs traditionnels, on observe aussi un très net durcissement du clivage autochtones/migrants, en particulier autour des questions foncières.

Par l'originalité de la démarche suivie, par l'ampleur du travail de terrain effectué, par la volonté comparatiste, *Les Pouvoirs au village*, dont la lecture est souvent passionnante, s'avère d'un grand intérêt, certainement beaucoup plus pour saisir dans la durée les trajectoires du politique en milieu rural que pour évaluer les effets du processus de démocratisation au Bénin.

Cédric Mayrargue

CEAN

1. À part quelques récits d'acteurs politiques et des chroniques d'observateurs. Voir cependant le n. 59 de *Politique africaine* consacré au Bénin, auquel certains des présents chercheurs ont collaboré.

2. Voir la partie du texte de P.-Y. Le Meur intitulée « Conceptions et pratiques de la démocratie, entre conflit et anti-individualisme », pp. 229-232.

LE POINT DE VUE DE MICHÈLE LECLERC-OLIVE

La publication de l'ouvrage dirigé par Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Saridan répond à coup sûr à une attente : restituer des éléments d'information et d'analyse sur la vie politique dans les villages béninois et de manière plus générale en zone rurale. L'analyse des grandes questions politiques comme la démocratisation se limite en effet généralement à des enquêtes de grandes villes. D'ailleurs, l'intérêt de l'ouvrage dépasse largement le cadre national de l'enquête. Aujourd'hui, deux phénomènes au moins obligent à se tourner vers les campagnes : depuis de nombreuses années des ONG, le plus souvent étrangères, sont venues, dans les béances de l'État, aider les populations à résoudre des problèmes quotidiens tels que l'approvisionnement en eau, la scolarisation des enfants et la santé primaire. Les auteurs soulignent en effet que « cette perte progressive de fonction et de légitimité au niveau local de l'appareil d'État au profit de réseaux supra-locaux, en général liés aux ONG et aux groupes religieux, est de loin l'aspect par lequel les arènes contemporaines du pouvoir en milieu rural se distinguent le plus clairement de celles des années 60 et 70 ».

Par ailleurs, que ce soit en réponse aux conditionnalités imposées par les pays occidentaux ou en réponse aux attentes d'une partie des populations, la plupart des pays africains de l'Ouest sont engagés dans des processus de décentralisation. Le regard est dès lors déporté vers ces zones qui n'intéressaient que les ethnologues et dont on postulait un peu rapidement qu'elles étaient à la fois passivement soumises au pouvoir politique des représentants locaux de l'État et repliées sur leur univers propre.

Les différents chapitres du livre restituent la complexité des situations locales, des modes de fonctionnement du politique, ainsi que la capacité des acteurs locaux à instrumentali-

ser les différentes instances de pouvoir que les régimes politiques successifs ont installées. La relative autonomie des sphères locales par rapport aux grands événements politiques nationaux prend du coup une épaisseur qui est l'exacte mesure de la capacité d'initiative des acteurs locaux que de nombreux observateurs ne leur avaient pas accordée. Cette voie étant ouverte, je voudrais, tout en soulignant l'intérêt majeur de cet ouvrage, apporter quelques réflexions nourries de mes propres recherches sur les espaces politiques

« IL N'EST PAS SÛR QUE LA VIE
POLITIQUE LOCALE NE SOIT FAITE
QUE DE CONFLITS. »

de proximité en zone rurale au Mali. Il ne s'agira évidemment pas ici de procéder à une comparaison de situations concrètes différentes, mais de profiter de cette expérience pour porter l'attention sur des questions d'ordre théorique et méthodologique.

D'abord, on ne peut que souligner les avantages que présente la méthodologie de l'enquête : débroussaillage collectif suivi d'enquêtes individuelles, organisées autour de l'identification de groupes stratégiques et des conflits qui polarisent la vie politique locale. Il est clair que, lors de l'évocation d'un conflit, fût-il ancien, les affects qu'il a pu susciter ne s'étant jamais complètement apaisés, les personnes revivent l'événement, l'actualisent et, par là, en restituent les éléments significatifs. Si c'est en effet l'occasion de voir émerger des tensions entre des groupes et d'en comprendre les motivations, il n'est pas sûr que la vie politique locale ne soit faite que de conflits, ce qui n'a bien sûr pas échappé aux auteurs. Les principaux enjeux de ces conflits identifiés concernent les délits (vols, bagarres, crimes), le contrôle foncier,



l'appropriation des rentes agraires, les hiérarchies sociopolitiques locales, la captation et le contrôle des ressources extérieures. Si la construction d'une école ou d'un dispensaire peut certes constituer un objet de conflit, n'est-elle pas aussi affiliée à la notion de « problème à résoudre » ou de « projet » ? Ne faut-

« LES RELATIONS COMPLEXES
ENTRE MONDE RURAL ET MONDE URBAIN
OBLIGENT EN FAIT À PENSER
ÉGALEMENT DES TERRITORIALITÉS
ENCHEVÊTRÉES. »

il pas du coup élargir un peu la catégorie des événements sur lesquels se focalise l'enquête : les actions de développement qui, à n'en pas douter, sont objets de luttes de pouvoir, font par ailleurs entrer dans les arènes locales des notions comme celles de bien commun ou de service public, qui contribuent peut-être à modifier les références politiques en vigueur. En fait, en se centrant sur la notion de conflit, on impose peut-être une approche du politique – qui consiste à le réduire à la notion de pouvoir au détriment des modalités de gestion par exemple – trop restrictive pour rendre compte des évolutions actuelles. Car une chose est de donner à voir la vie politique locale qui, au fond, a toujours existé – et à ce titre l'ouvrage corrige une image erronée des sociétés africaines –, une autre est de se donner les moyens d'en analyser les évolutions.

Il me semble, en second lieu, qu'il convient de clarifier l'usage de la catégorie du local. Celui-ci s'inscrit le plus souvent dans une topologie binaire local/supralocal, dans laquelle le supralocal fait figure d'extérieur largement indifférencié. S'agit-il d'une catégorie proprement spatiale ? Les manières de penser les relations entre le local et le national sont conçues en général sous la forme

d'un pur emboîtement. Les pratiques actuelles de coopération – mises en œuvre par les ONG ou les migrants, par exemple – ainsi que les relations complexes entre monde rural et monde urbain obligent en fait à penser également des territorialités enchevêtrées.

Les auteurs soulignent d'ailleurs que « les arènes locales de pouvoir sont relativement autonomes par rapport à l'État. D'un autre côté, grâce à la coopération décentralisée au développement, elles sont reliées de façon directe au système international ». Pour rendre compte de ces relations qui échappent à un emboîtement hiérarchique, on fait appel à la notion de réseau, qui équivaut ici, me semble-t-il, à une déterritorialisation. Cela rend le couple (local/supralocal) peu opérationnel, si bien que, toujours selon moi, le « local » gagnerait à rester un site d'observation – élément d'un dispositif méthodologique – sans pour autant devenir un objet d'étude en tant que tel.

J'en viens à présent à la question des outils d'analyse. Je pense en effet que si l'on veut analyser les transformations politiques des sociétés africaines, il faut se doter d'outils plus précis que les grandes catégories dont on se contente parfois : notamment les notions de démocratisation et de décentralisation demandent à être thématiques pour être réellement opérationnelles. Les auteurs de l'ouvrage soulignent d'ailleurs que « non seulement la démocratisation et la décentralisation sont des enjeux centraux pour les pouvoirs ruraux, mais encore la portée réelle de ces processus en cours devra s'évaluer pour une bonne part à l'échelle locale ». La décentralisation consiste-t-elle à regrouper des entités villageoises, à les soumettre à une autorité – certes élue – qui aura à décider à l'avenir des programmes d'action dans ces villages, les déposant ainsi d'une partie des prérogatives que l'absence d'État leur avait paradoxalement permis de prendre (adduction d'eau, école, marché, etc.) ? Les équipements

que les villages ont réalisés avec l'aide des migrants ou des ONG deviennent-ils d'emblée propriété de la commune en tant qu'elle a le monopole du service public ?

On voit, par exemple, qu'un processus de décentralisation peut, si on l'examine d'un point de vue villageois, apparaître en fait comme un processus de centralisation, voire de dépossession : un village pouvant passer du statut de collectivité publique à celui de collectivité privée.

La « démocratisation » fonctionne comme une notion polysémique. Bien souvent elle désigne la politique nationale du Renouveau démocratique, mais elle peut aussi servir à qualifier – après analyse – des processus plus larges : « Les premières expériences d'élections démocratiques ont eu lieu sous la période coloniale et c'est le régime Kérékou qui a véritablement impulsé la démocratisation au niveau local à partir de 1974. Le Renouveau démocratique, en revanche, est plutôt associé à un certain effet de démobilitation politique au niveau local, qui s'exprime à travers la réduction du nombre des conseillers communaux et villageois et une restriction des espaces politiques publics. » Mais, par ailleurs, les auteurs notent que le Renouveau démocratique a apporté une plus grande liberté de parole et de pratique religieuse. On voit que la notion de démocratisation est prise dans deux registres différents au moins : dans un cas – et c'est le plus fréquent –, il s'agit de nommer une politique dont l'analyse révèle précisément les carences en matière de démocratie ; dans l'autre, elle est utilisée dans un dispositif critique pour évaluer les transformations politiques observées, mais ce qu'elle désigne alors paraît aller de soi. En revanche, l'ambivalence du processus requiert que l'on thématise la notion. Par ailleurs, cette polysémie se double, me semble-t-il, d'une réduction des dimensions de la démocratie. L'accent est porté principalement sur les modes de désignation des représentants

locaux (ce qui n'est sans doute pas indépendant du choix méthodologique de privilégier les conflits) au détriment de l'analyse des modes de gestion des problèmes et des formes d'exercice du pouvoir.

Certes, on répond par là à la nécessité du développement d'une réelle sociologie électorale en Afrique de l'Ouest¹, mais on risque de manquer l'un des aspects attendus de la décentralisation qui requiert précisément de faire droit à la dimension participative de la démocratie.

On pourrait, par exemple, mobiliser les catégories de l'espace public – notamment la notion de « publicité », au sens de publique-

« PEUT-ON PRENDRE COMME
MÉTAPHORES UNIQUES DU POUVOIR,
CELLES DE SANCTION
ET DE PONCTION ? »

ment visible – pour analyser l'évolution des pratiques de délibérations locales. Les auteurs soulignent que « des sessions des conseils villageois se tiennent parfois dans la maison même du chef de village (...) » ou encore que « le rôle du conseil des anciens apparaît inversement proportionnel à sa visibilité », mais « les aînés sauront entériner l'évolution de la situation en intégrant ponctuellement les jeunes et les étrangers à leurs délibérations ». N'a-t-on pas là des éléments susceptibles de faciliter les analyses comparatives et, en retour, de féconder les théories de la démocratie ?

Enfin, il me semble que le concept de pouvoir qui gouverne implicitement ces travaux n'est pas de nature à restituer toutes les potentialités de ces situations complexes. Le concept wébérien de pouvoir, qui s'épuise quasiment dans celui de domination, reste peu opérationnel précisément pour penser des configurations où se rencontrent sans pour autant se concurrencer des instances politiques de



niveau différent, et notamment les processus de décentralisation et de modes opératoires participatifs. Peut-on prendre comme métaphores uniques – et exclusivement descendantes ! – du pouvoir, celles de sanction et de ponction ? Cette conception du pouvoir conduit les auteurs à considérer que la décentralisation requiert « d’institutionnaliser un niveau local de pouvoir de sanction et de ponction, donc d’ériger une police locale, une justice locale, un impôt local ». Je souscris totalement à la prudence des auteurs qui recommandent de ne pas assimiler trop rapidement la décentralisation à la démocratie locale. « La question de la démocratie locale reste aujourd’hui totalement ouverte. Les nouvelles instances politiques que la décentralisation va mettre en place (en les dotant de nouvelles compétences) pourront-elles im-

poser leurs modes de régulation et leurs registres de légitimité aux autres acteurs et institutions de la scène locale, et devenir à la longue les foyers démocratiques rêvés par les promoteurs de la décentralisation, ou bien ces nouvelles institutions vont-elles tout simplement s’empiler sur l’amas d’institutions déjà existantes et négocier, elles aussi, leur espace limité de manœuvre ? » Mais cette problématique duale – s’imposer ou s’empiler –, directement issue de cette conception unilatérale du pouvoir, risque fort de manquer les processus de métissage ou d’émergence de modes opératoires innovants.

Michèle Leclerc-Olive

CEMS-CNRS

1. *Politique africaine*, « Des élections comme les autres », n° 69, mars 1998.

LA RÉPONSE AUX CRITIQUES DE THOMAS BIRSCHENK ET JEAN-PIERRE OLIVIER DE SARDAN ¹

Tout d’abord, un rappel : ce livre, bien que paru récemment, est issu d’enquêtes menées en 1993, à une époque où la démocratisation (sous la forme du Renouveau démocratique de Soglo) n’avait que quatre ans d’existence et où la décentralisation n’avait pas même commencé. On doit donc bien comprendre le *entre* du sous-titre « le Bénin rural *entre* démocratisation et décentralisation » comme un *entre* diachronique (la démocratisation avait commencé, la décentralisation pas encore) et non comme un *entre* causatif (les effets conjugués de la démocratisation et de la décentralisation).

De fait, nous n’avons pas étudié la décentralisation au Bénin, et pour cause : elle n’existait pas (et existe d’ailleurs peu aujourd’hui). Mais une étude sur les dynamiques des pou-

voirs locaux ne fait-elle pas sens *dans la perspective* d’une décentralisation inéluctable, qui est aujourd’hui un horizon commun des politiques publiques en Afrique et qui se prépare (et tarde ...) au Bénin depuis plusieurs années ? C’est pourquoi nous avons tenu, en particulier dans l’introduction, à nous situer dans cette perspective.

Cet ouvrage a d’autre part été suivi d’une série de travaux et publications de même orientation méthodologique (usage fréquent de la procédure ECRIS) et problématique (analyse détaillée des formes de recomposition du pouvoir local en Afrique contemporaine), mais portant sur des sites et des objets différents, qui permettent sans doute de mieux éclairer notre projet scientifique, et répondent autant que les lignes qui suivent à

quelques-unes des objections qui nous sont faites². Celles-ci relèvent à nos yeux de trois ordres : nos commentateurs nous reprochent de ne pas avoir abordé tel et tel sujet ; ils contestent certains résultats empiriques ; ils expriment des désaccords avec nos concepts ou notre posture.

S'agissant des sujets non développés, nous sommes d'accord et plaidons l'impossibilité de tout traiter sérieusement. L'État béninois, c'est vrai, n'est pas analysé en ses mécanismes, ses procédures, ses administrations, et nous partageons pourtant entièrement le sentiment que de telles études seraient nécessaires, indispensables. Nous avons même sur notre agenda des recherches sur cette question, pour laquelle l'anthropologie de terrain, au cœur des dispositifs de l'État, nous semble pouvoir apporter des éclairages intéressants. Mais l'enquête dont notre ouvrage est le produit comportait déjà beaucoup de chantiers ; nous ne pouvions pas en ouvrir d'autres et nous n'avons pas voulu parler des questions, même importantes, sur lesquelles nous ne disposions pas d'enquêtes solides pour gager nos propos (défaut sans doute d'anthropologues...). Il en est de même en ce qui concerne les modes de gestion quotidienne des affaires locales : M. Leclerc-Olive a raison d'en souligner l'importance et de remarquer que nous n'avons rien dit sur ce sujet : c'est justement parce qu'il est important et mériterait des enquêtes *ad hoc* (que nous n'avions pas la possibilité de mener à l'époque) que nous nous sommes abstenus. Quant aux « représentations » ou aux perceptions de la démocratie au Bénin, dont l'absence de panorama ou d'analyse est regrettée par R. Banégas et C. Mayrargue, c'est là un thème qui ne nous est évidemment pas indifférent, et sur lequel nous avons, en l'occurrence, enquêté³. Mais que faire de ces dizaines et dizaines d'extraits d'entretiens, en fon ou en dendi, dans lesquels nos interlocuteurs se félicitent de ce que l'on peut

aujourd'hui parler librement, ou se désolent de l'anarchie ambiante ? Comment traiter ces propos sans tomber dans des généralisations faciles et douteuses, faute d'étalon permettant d'évaluer la distribution et la représentativité des opinions émises ? Il ne suffit pas de sélectionner quelques phrases récurrentes recueillies ici ou là pour prétendre restituer ce que « les Béninois » penseraient de la démocratie... C'est parce que nous travaillons sans cesse sur les représentations des acteurs, dans des contextes aussi naturels que possible et dans les langues locales, que les problèmes méthodologiques liés à une synthèse des perceptions de la démocratie nous ont semblé trop redoutables pour proposer des conclusions fiables et fondées. Enfin, on déplore que nous n'ayons pas fourni notre propre bilan analytique de la démocratisation. C'est vrai en un sens, et d'abord parce que le processus était encore trop jeune. Une autre raison en est que la démocratisa-

« IL NE SUFFIT PAS DE SÉLECTIONNER
QUELQUES PHRASES RÉCURRENTES
RECUEILLIES ICI OU LÀ POUR PRÉTENDRE
RESTITUER CE QUE "LES BÉNINOIS"
PENSERAIENT DE LA DÉMOCRATIE... »

tion, qui a été au Bénin un processus très « *top-down* », issu de la classe politique de Cotonou, n'avait pas à l'époque suffisamment marqué les campagnes ni guère introduit d'innovations institutionnelles. Mais on touche là à des désaccords réels entre nos critiques et nous.

Quant aux désaccords de type empirique, nous persistons et signons. Nous aurions en effet minimisé l'impact du Nouveau démocratique et surestimé l'impact de la période Kérékou. Tout d'abord, il faut rappeler que nous nous situions en milieu rural, à l'échelle locale, et que justement les changements



importants à l'échelle nationale (et, assurément, la Conférence nationale et le Renouveau démocratique sont des événements centraux et décisifs à cette échelle-là) ne sont pas automatiquement décalqués à l'échelle locale ; c'est même un résultat fort de nos enquêtes que de mettre en évidence ces décalages. La

« LES CHANGEMENTS IMPORTANTS
À L'ÉCHELLE NATIONALE NE SONT PAS
AUTOMATIQUEMENT DÉCALQUÉS
À L'ÉCHELLE LOCALE. »

dictature de Kérékou (et c'en fut assurément une au niveau central) a été paradoxalement aussi une période de relatif élargissement des arènes politiques villageoises et d'innovations institutionnelles nombreuses, ouvrant un peu le jeu politique à de nouvelles catégories, tout en procédant à une implantation de l'État et de ses services en milieu rural. Nous n'avons pour autant jamais parlé de « révolution sociale » comme semble nous le faire dire R. Banégas, et maints exemples dans l'ouvrage montrent bien comment, sous Kérékou, les élites traditionnelles ont au contraire réussi ici ou là à garder les rênes en main, quitte à faire divers aménagements et à promouvoir quelques clients. Nous maintenons qu'à partir de 1985-1986, sous la dernière période du régime Kérékou, de nombreuses modifications sont intervenues, à l'échelle nationale comme à l'échelle locale ; elles constituent une réelle coupure en termes de périodisation, ont en quelque sorte « anticipé » sur la démocratisation et produit des effets que l'on a parfois imputé trop hâtivement au régime Soglo : le début du retour des déscolarisés à la campagne, l'expression publique d'une opposition, l'émergence des associations de ressortissants, la généralisation des unions de producteurs, le retour au FMI... Enfin, loin de dire pour autant que « rien n'avait changé » avec la démocratisation en

1989-1990, nous en avons au contraire souligné diverses conséquences non négligeables en milieu rural : la liberté de parole, la montée en puissance politique des déscolarisés, l'exclusion des groupes marginaux ou vulnérables, la perte d'autorité des représentants de l'État... Il n'en reste pas moins qu'en 1993 peu d'innovations institutionnelles avaient été introduites, et que l'expectative régnait quant aux propositions que le régime de Soglo allait faire relativement aux modes de gouvernance locale.

Sur la question de la résurgence de la chefferie, nous maintenons aussi nos positions. Bien sûr, il y a eu résurgence de la chefferie (d'ailleurs initiée à partir de 1986, date où le régime Kérékou a de nouveau toléré l'intronisation de chefs traditionnels...), et bien sûr Soglo a tenté de s'appuyer sur cette résurgence et de l'amplifier. Mais comment en apprécier l'importance ? Deux indicateurs sont décisifs. L'un est interne : nulle part, les chefs traditionnels, même restaurés dans leurs titres et leurs cérémoniaux, n'ont véritablement réussi, à quelques exceptions près, à devenir les acteurs centraux de la vie politique locale. Ils en sont certes des acteurs parmi d'autres (voir notre thèse sur le multicentrisme), mais ils ne mènent plus le jeu, comme avant Kérékou, et n'ont pas de pouvoir de décision administratif. Or ce pouvoir, ils l'ont dans d'autres pays, et c'est là notre second indicateur, qui est comparatif. Même avec cette résurgence, les chefs traditionnels au Bénin n'ont pas acquis (ou retrouvé) les pouvoirs qu'ils ont gardés ailleurs, en Côte d'Ivoire, au Togo, au Nigeria, ou surtout au Niger⁴. Résurgence donc, oui, mais que l'on ne doit pas surestimer.

Enfin, en matière de concepts, il convient de dissiper les malentendus. Le titre *Les Pouvoirs au village* semble, comme son sous-titre, avoir suscité des incompréhensions. Il s'agissait d'une allusion à deux ouvrages bien connus : *La République au village*, de M. Agulhon

(1970), et *Le Pouvoir au village*, de G. Lévi (1989). Ces deux auteurs ne s'enferment pas dans une définition étroite du village, ni d'ailleurs du local, et montrent au contraire les interactions constantes entre le monde rural et la ville, voire la capitale. Nous avons l'ambition de les suivre sur cette question. Loin de nous l'idée de vouloir opposer le local au global, ou de privilégier par principe ou par définition l'échelle villageoise, et encore moins de nous y circonscrire, ni de transformer le local en un quelconque concept⁵. « Village » signifie ici simplement « rural », mais un rural nécessairement contextualisé, et donc localisé, pour les besoins de l'enquête. On remarquera d'ailleurs que plusieurs de nos sites sont de grosses bourgades ou sont constitués d'un faisceau de villages. Site est d'ailleurs le mot précis que nous utilisons, et celui qui convient à notre démarche : le choix d'un local rural n'est pour nous rien d'autre que le choix d'un site d'enquête. Cela présente des avantages : permettre de focaliser l'observation et le terrain sur un ensemble social adapté à des enquêtes empiriques que nous voulons intensives et relativement prolongées (c'est une différence sans doute avec les politologues). Cela présente aussi des inconvénients : tout ensemble social ou institutionnel sélectionné comme objet de recherche (que ce soit un village, un ministère, une entreprise, un hôpital, une ville) transforme nécessairement le « reste » (ce qui n'est pas inclus dans cet ensemble) en « extérieur », en « environnement », avec des risques de minimiser les liens entre l'ensemble choisi et son « extérieur ». C'est justement ce que nous avons cherché à ne pas faire, en prenant systématiquement en compte les ressources externes mobilisées par les acteurs locaux, comme la présence locale de l'État ou d'intervenants extérieurs.

Autre malentendu, notre usage du conflit (Leclerc-Olive, Mayrargue). Il ne s'agit que d'une entrée, et ce dans la phase collective ini-

tiale de l'enquête, ce qui permet d'aller au-delà des mises en scène et des belles histoires volontiers réservées au chercheur de passage. Certes, l'entrée par les conflits a elle aussi les inconvénients de ses avantages, et peut créer certains biais « agonistiques ». Mais, justement, non seulement nous mettons en garde contre ces biais dans le texte consacré à la présentation de la procédure ECRIS, mais encore les contributions de l'ouvrage abondent-elles en analyses de conflits étouffés, de négociations, d'équilibres. Les consensus eux-mêmes ne sont pas rares... Quant à notre soi-disant désintérêt pour les individus, il nous semble au contraire que les monographies de sites accordent une place importante, beaucoup plus importante que ce n'est le cas en général en science politique, aux biographies des acteurs, à leurs stratégies, à leurs ambitions, à leurs alliances.

Un malentendu voisin porte sur notre conception du pouvoir, qui serait « positionnelle »

« LOIN DE NOUS L'IDÉE
DE VOULOIR OPPOSER LE LOCAL
AU GLOBAL. »

(Banégas). En fait, elle n'est pas plus positionnelle que procédurale ou réputationnelle, pour reprendre cette typologie classique des politologues américains des années 50-70. Nous essayons de combiner sans grand souci d'orthodoxie analyse des formes instituées de pouvoir (officielles ou officieuses, formelles ou informelles), analyse des enjeux d'influence et de légitimité et analyse des stratégies des acteurs, le tout dans une perspective résolument « dynamiste », c'est-à-dire soucieuse des transformations, même ténues : il est difficile d'y voir un paradigme « positionnel ». Il est tout aussi difficile d'y voir une conception wébérienne du pouvoir ou une problématique duale niant les phénomènes de métissage (Leclerc-Olive). Quand nous exposons deux hypothèses sur les effets possibles de



la décentralisation dans des arènes locales dont nous avons brossé les grandes caractéristiques (polycéphalie, autonomie partielle, flexibilité des arrangements institutionnels, faible capacité étatique et locale de régulation, cantonnement des conflits, importance des réseaux supralocaux), c'est-à-dire quand

« AUJOURD'HUI, LES VILLAGES BÉNOIS
CONNAISSENT UNE MULTIPLICITÉ
D'INSTITUTIONS INTERVENANT
DANS LA GOUVERNANCE LOCALE
OU LE "BIEN PUBLIC" LOCAL »

nous évoquons l'éventualité soit d'un « empilement » des nouvelles structures décentralisées sur l'abondance de structures de pouvoir existant déjà, soit, inversement, d'un effacement autoritaire des structures en place au profit des nouvelles structures, nous ne limitons évidemment pas le réel possible à ces deux cas de figure extrêmes...

Ce débat, qui n'a rien de wébérien ni de dual, est central pour l'avenir des décentralisations en Afrique. Aujourd'hui, les villages béninois, comme nombre d'autres ailleurs en Afrique, connaissent une multiplicité d'institutions intervenant dans la gouvernance locale ou le « bien public » local : associations paysannes, associations de développement, associations de ressortissants, groupements villageois, chefferies dites traditionnelles, conseils des anciens, conseils municipaux... Une nouvelle réforme venant « d'en haut », introduisant de nouveaux organismes, va-t-elle s'« empiler » après bien d'autres sur ces institutions, ou bien va-t-elle s'y substituer ? Bien sûr, ce ne sera sans doute aucun de ces deux cas limites, et les solutions hybrides sont probables...

Terminons par cette question de « métissage », ou de « chevauchement » entre institutions, que nous ignorerions avec notre terme d'« em-

pilement » (Banégas, Leclerc-Olive). Faut-il préciser que ce terme d'empilement ne veut qu'évoquer la sorte de sédimentation de centres de pouvoir locaux pour la plupart projetés depuis le pouvoir central, au fil des décennies, dont nous avons constaté l'existence ? Cette métaphore n'a de sens que sur un axe de représentation historique... Sur un axe synchronique, le chevauchement est bien sûr de rigueur, chaque nouvelle institution faisant sa place au prix d'un réaménagement des précédentes, à travers des négociations invisibles. Aucune institution n'est pure, ni n'a des frontières clairement limitées avec les autres.

Cependant, les inévitables syncrétismes partiels doivent être distingués d'un éventuel « grand syncrétisme », qui impliquerait par exemple que les diverses institutions se fondent plus ou moins dans une structure nouvelle, ce que nous n'avons à ce jour constaté nulle part.

À travers ces malentendus, et sans doute quelques autres, le dialogue entre anthropologie (du moins celle que nous pratiquons) et sciences politiques (du moins celles de *Politique africaine*) apparaît certes difficile, mais aussi nécessaire. Il nous semble, et nous l'avons dit dans l'introduction à notre livre, que certaines orientations programmatiques développées par *Politique africaine* (comme l'étude sur la « politique par le bas ») ne peuvent avoir de sens qu'en passant par l'anthropologie de terrain. Les politologues de *Politique africaine* se distinguent, il est vrai, de nombre de leur collègues par le fait qu'ils utilisent souvent les résultats de l'anthropologie de terrain revendiquée ici.

Nombre de politologues font également du terrain, mais en général de très – trop – courte durée. Nous remercions donc nos commentateurs d'avoir ainsi relancé ce débat entre disciplines. Peut-être pourrions-nous un jour l'organiser de façon plus systématique, en particulier autour de nos méthodes de tra-

vail respectives, de nos procédures empiriques respectives, de nos constructions d'objets respectives et de nos dispositifs interprétatifs respectifs.

**Thomas Bierschenk
et Jean-Pierre Olivier de Sardan**

1. Nous remercions N. Bako Arifari, V. Gbéssémehlan et P.-Y. Le Meur pour leurs contributions.
2. Voir en particulier l'ouvrage collectif *Courtiers en développement. Les villages africains en quête des projets*, Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan (dir.), Karthala, à paraître, qui porte sur plusieurs pays africains. Voir aussi les n° 14 (« La décentralisation au Mali : état des lieux »), n° 15 (« Les dimensions sociales et économiques du développement local et la décentralisation en Afrique au sud du Sahara ») et n° 16 (« Décentralisation, pouvoirs locaux et réseaux sociaux ») du bulletin de l'APAD, ainsi que N. Bako Arifari, *De la résurgence et de la ré-justification de la chefferie en contexte de démocratisation au Bénin et au Niger* (Working Papers on African Societies, 25), Berlin, Das Arabische Buch, 1997, et *Dynamiques et formes du pouvoir politique en milieu rural ouest-africain*.

Étude comparative au Bénin et au Niger, thèse de doctorat, EHESS Marseille, 1999 ; T. Bierschenk et J.-P. Olivier de Sardan, *Les Pouvoirs en l'absence de l'État. Configurations du pouvoir politique local et rapports à l'État en milieu rural centrafricain* (Working Papers on African Societies, 1), Berlin, Das Arabische Buch, 1996 ; P.-Y. Le Meur, « Logiques paysannes au Bénin. Courtage, associations, réseaux et marchés », *Autrepart*, Cahiers des sciences humaines de l'ORSTOM-IRD, à paraître ; P.-Y. Le Meur, T. Bierschenk et A. Floquet, *Paysans, État et ONG au Bénin* (Working Papers on African Societies, 33), Berlin, Das Arabische Buch, 1999 ; J. P. Olivier de Sardan, *Chefs et projets au Niger* (Working Papers on African Societies, 28), Berlin, Das Arabische Buch, 1998.

3. On trouvera ainsi dans le rapport d'enquête qui a précédé notre ouvrage des indications sur ce sujet. Voir T. Bierschenk, *Les Effets sociopolitiques de la démocratisation en milieu rural au Bénin. Résultats de recherche*, 2 tomes, Stuttgart, Université de Hohenheim, Miméo.

4. N. Bako Arifari, 1997, et J.-P. Olivier de Sardan, 1998.

5. Nous ne sommes pas « ruralistes » par vocation, et animons actuellement plusieurs programmes de recherche en ville...

